

PROCEDURE D'ENQUETE PRELIMINAIRE

BRIGADE

PROCES-VERBAL DE SYNTHESE

Nature de l'infraction :

Renseignements

L'an mil neuf cent soixante dix-neuf,

Administratifs.

le sept décembre,

Victime :

Nous

L , C , Gendarme, à la Brigade de Gendarmerie
de ,

Personne soupçonnée :

Officier de police judiciaire, agissant en cette qualité, conformément aux articles 16 à 19 et 75 ~~aux articles~~ du Code de procédure pénale ;

Rapportons les opérations suivantes, que nous avons effectuées agissant en uniforme et conformément aux ordres de nos chefs.

Pièce N° 725 / 1

I. - EXPOSE DES FAITS

---Le 1er décembre 1979, à la lecture du quotidien régional " " , nous constatons que des habitants de la commune de ont aperçu au cours de la soirée du 11 Novembre 1979, des objets volants non identifiés et ce, dans le ciel de .

II. - ETAT DES LIEUX

---En raison du laps de temps écoulé entre les faits et la divulgation de ceux-ci, aucune constatation n'a pu être effectuée.

---Selon les dires des témoins, le ou les engins se seraient déplacés au-dessus du garage de Monsieur J. , C situé à la sortie "Nord-Est" du Village de

III. - MESURES PRISES

---Nous avons rendu compte de ces faits à notre Commandant de Compagnie.

---Un message a été adressé aux autorités responsables.

IV. - ENQUETE

---Nous nous transportons à où nous entendons successivement :

(Deuxième feuillet)

---Le 1er décembre 1979, Monsieur L , R nous déclare que suite à la déclaration de sa fille, il a observé le phénomène dans le ciel de . Il a aperçu quatre engins qui ne faisaient aucun bruit mais se déplaçaient vers le "Sud" (Pièce N° 2).

---Le même jour, nous entendons Mademoiselle L , M -C qui nous déclare qu'en sortant du garage , elle a aperçu dans le ciel de , un objet faisant du sur-place avec des clignotants de couleurs différentes qui s'est déplacé ensuite vers (Pièce N° 3).

---Madame C , G , épouse L , ne peut que confirmer les dires de son mari et de sa fille. (Pièce N° 4).

---Monsieur C , B nous réitère les mêmes apparitions qu'il a constatées en présence de ses amis (Pièce N° 5).

---Monsieur C , J demeurant à rentrant de promenade avec son épouse a aperçu le même phénomène mais n'y a pas prêté attention. (Pièce N° 6).

---Madame G , A , épouse C se trouvant à bord du véhicule de son mari a observé également cet objet bizarre mais n'y a pas prêté attention. (Pièce N° 7).

---Monsieur C , B a observé en sortant du domicile de son père le même phénomène que son frère et la jeune L , M - C . (Pièce N° 8).

---Monsieur L , P est resté près de son père pour observer l'engin qui stationnait au-dessus de puis a disparu vers , accompagné par trois autres engins. (Pièce N° 9).

---Le 6 Décembre 1979, en service sur la commune de , nous entendons le jeune D , P qui nous déclare avoir aperçu le 25 Novembre 1979, un engin qui stationnait dans le ciel de et qu'il a pris pour un hélicoptère. L'engin ne faisait pas de bruit et a disparu vers le "Sud". (Pièce N° 10)

---Aucun renseignement complémentaire concernant cette affaire n'a été obtenu au cours des différents services effectués par la Brigade.

V. - CLOTURE

---Fait et clos, à , le 16 Décembre 1979.

L'Officier de Police Judiciaire,

PROCEDURE d'ENQUETE PRELIMINAIRE

BRIGADE

PROCES-VERBAL D'AUDITION DE TEMOIN

Audition de :

L'an mil neuf cent soixante dix-neuf,

le 1er Décembre

Nous L , C , Gendarme à la Brigade de Gendarmerie
de

Officier de police judiciaire, agissant en cette qualité, conformément
aux articles 16 à 19 et 75 du Code de Procédure Pénale,

Vu l'enquête ouverte sur une apparition d'objets volants non
identifiés, faits survenus le 11 Novembre 1979 à

Nous trouvant à

faisons comparaître devant nous la personne ci-après nommée, qui, entendue
séparément, nous déclare à neuf heures trente-cinq,

« Je me nomme L , R

né le à , fils de
feu F et de W , M , marié 2 enfants,
J'exerce la profession de menuisier

et suis domicilié à , Commune de

—Le dimanche 11 Novembre 1979 à 18 heures 45, ma fille M
C âgée de ans, rentrait de chez Monsieur C , ac-
compagnée des fils B et B .

—En sortant de chez Monsieur C , ma fille a aperçu dans le
ciel, à hauteur du garage C , un objet lumineux rond avec
un dôme supérieur, de couleur grise, avec des clignotants jaunes,
rouges et verts. M -C est rentrée à la maison pour me rela-
ter les faits. Je suis alors sorti dans ma cour et ai aperçu moi-
même un objet semblable au Sud de , qui se dirigeait vers

—Après avoir marqué un temps d'arrêt pour repartir ensuite,
j'ai eu le temps de prendre mes jumelles et de repérer l'objet
qui est parti, puis j'ai regardé dans le ciel et j'ai aperçu

La personne entendue L' Officier de police judiciaire

A signé au carnet de
déclarations.

Pièce N° 725 /2

Deuxième feuillet

---trois autres objets semblables en triangle, qui également cli-
gnotaient. Ces objets sont restés un certain temps, car les trois
derniers se trouvaient encore dans le ciel au-dessus de à
la fin du film vers 22 heures 15. Je n'ai plus fait attention à
ce phénomène, , sauf que l'un des objets possédait deux cercles
blancs avec des facettes brillantes, puis à un certain moment,
les deux cercles se sont réunis en un seul.

---Je n'ai pas parlé plus tôt de ces faits, car j'avais peur du
ridicule.

---Le lundi 12 Novembre, j'avais rencontré mon employeur, Monsieur
B et lui avait relaté les faits.

---C'est mon employeur qui a fait prévenir la presse, d'où la pa-
rution de l'article dans le journal " ".

---Depuis le 11 Novembre 1979, je n'ai aperçu aucun fait semblable
Je ne puis rien vous dire d'autre, sauf que si cela se reprodui-
sait, je vous avertirais avant toute autre personne. """"

---Le 1er Décembre 1979 à 10 heures,

---Lecture faite par moi de la déclaration ci-dessus, g'y persiste
et n'ai rien à y changer à y ajouter ou à y retrancher.

La personne entendue
A signé au carnet de
déclarations.

L'Officier de Police Judiciaire

PROCEDURE d'ENQUETE PRELIMINAIRE

BRIGADE

PROCES-VERBAL D'AUDITION DE TEMOIN

Audition de :

Nom : L

L'an mil neuf cent soixante dix-neuf

le 1er Décembre,

Prénom : M -C

Nous L , C , Gendarme à la Brigade de Gendarmerie de

Pièce N° 725/3

Officier de police judiciaire, agissant en cette qualité, conformément aux articles 16 à 19 et 75 du Code de Procédure Pénale,

Vu l'enquête ouverte sur une apparition d'objets volants non identifiés, faits survenus le 11 Novembre 1979 à

Nous trouvant à

faisons comparaître devant nous la personne ci-après nommée, qui, entendue séparément, nous déclare à dix heures 05,

« Je me nomme L M -C

née le à , fille de R
et de C G lycéenne, demeurant chez ses parents
J'exerce la profession de Lycéenne

et suis domicilié à

---Le dimanche 11 Novembre 1979, j'ai passé une partie de l'après-midi en compagnie de B et B C , chez leurs parents

---Vers 18 heures 45, nous avons quitté le domicile de Monsieur C , et en descendant le perron, nous avons aperçu dans le ciel à une trentaine de mètres du sol, un objet ovale avec un dôme sur le dessus, et trois clignotants intermittents. L'objet se trouvait au dessus de la maison de Monsieur F , puis s'est déplacé au dessus du garage de Monsieur C et s'est ensuite dirigé vers . Je suis venue prévenir mon père de ce phénomène, puis en compagnie de mon père, nous avons observé l'engin qui s'est ensuite déplacé vers .

La personne entendue

L' Officier de police judiciaire

A Signé au carnet
de déclarations.

Deuxième feuillet

---L'engin avait la taille d'une table de salle à manger. Je suis restée ensuite chez mes parents. "*****"

---Le 1er Décembre 1979 à 10 heures 20,

---Lecture faite par moi de la déclaration ci-dessus, j'y persiste et n'ai rien à y changer à y ajouter ou à y retrancher.

La personne entendue

L'Officier de Police Judiciaire.

A signé au carnet de déclarations.

PROCEDURE d'ENQUETE PRELIMINAIRE

BRIGADE

PROCES-VERBAL D'AUDITION DE TEMOIN

Audition de :

Nom : C ,

L'an mil neuf cent soixante dix-neuf

le 1er Décembre,

Prénom : G

Nous L , C , Gendarme, à la Brigade de Gendarmerie de ,

Pièce N° 725 / 4

Officier de police judiciaire, agissant en cette qualité, conformément aux articles 16 à 19 et 75 du Code de Procédure Pénale,

Vu l'enquête ouverte sur une apparition d'objets volants non identifiés, faits survenus le 11 Novembre 1979 à

Nous trouvant à

faisons comparaître devant nous la personne ci-après nommée, qui, entendue séparément, nous déclare à dix heures trente,

« Je me nomme C , G , épouse L , R ,

né e le à , fille de C et de feu A , M , deux enfants, sans profession

J'exerce la profession de sans

et suis domicilié e à , Commune de

—Je ne puis que confirmer la déclaration de mon mari, puis celle de ma fille, en ce qui concerne le phénomène du 11 Novembre 1979. Mon fils P ne peut que confirmer également, je ne puis rien vous dire d'autre, sauf que je n'ai pas continué à observer l'engin car j'ai regardé le film. "*****"

—Le 1er Décembre 1979 à 10 heures 35,

—Lecture faite par moi de la déclaration ci-dessus, j'y persiste et n'ai rien à y changer à y ajouter ou à y retrancher.

La personne entendue
A signé au carnet de
déclarations.

L' Officier de police judiciaire

PROCEDURE d'ENQUETE PRELIMINAIRE

BRIGADE

PROCES-VERBAL D'AUDITION DE TEMOIN

Audition de :

Nom :

L'an mil neuf cent soixante dix-neuf,
le 1er Décembre,

Prénom :

Nous _____ Gendarme, à la Brigade de Gen-
darmerie de _____ (Loiret),

Pièce N° 725 / 5

Officier de police judiciaire, agissant en cette qualité, conformément
aux articles 16 à 19 et 75 du Code de Procédure Pénale,

Vu l'enquête ouverte sur une apparition d'objets volants non
identifiés, faits survenus le 11 Novembre 1979, à MAREAU-
aux-BOIS (Loiret),

Nous trouvant à MAREAU-AUX-BOIS (Loiret),

faisons comparaître devant nous la personne ci-après nommée, qui, entendue
séparément, nous déclare à dix heures quarante-cinq,

« Je me nomme

---Le 11 Novembre 1979, en compagnie de mon frère et
de _____, nous avons passé l'après-midi ensem-
ble. Vers 18 heures 30, nous allions raccompagner _____
chez ses parents, lorsqu'en sortant de notre domicile,
nous avons aperçu un objet que j'ai pris au départ pour un
avion, mais l'objet est passé au-dessus du garage de mon père,
puis a ralenti. L'appareil avait des clignotants de même
qu'une lueur blanche autour.

---L'engin a pris ensuite la direction de la forêt de COURCY,
mes parents sont rentrés et ont pu constater le même phéno-
mène. Mon frère _____ a accompagné seul _____ chez
ses parents. Je ne vois rien d'autre à vous dire. """"""

---Le 1er Décembre 1979 à 10 heures 55,

---Lecture faite par moi de la déclaration ci-dessus, j'y
persiste et n'ai rien à y changer, à y ajouter ou à y retran-
cher.

La personne entendue

L' Officier de police judiciaire

A signé au carnet de
déclarations.

BRIGADE

PROCEDURE d'ENQUETE PRELIMINAIRE

PROCES-VERBAL D'AUDITION DE TEMOIN

Audition de :

[nom : C]

Prénom : J.

L'an mil neuf cent soixante dix-neuf,

le 1er Décembre,

Nous I , C , Gendarme, à la Brigade de Gendarmerie de

Pièce N° 725 / 6

Officier de police judiciaire, agissant en cette qualité, conformément aux articles 16 à 19 et 75 du Code de Procédure Pénale,

Vu l'enquête ouverte sur une apparition d'objets volants non identifiés, faits survenus le 11 Novembre 1979, à

Nous trouvant à

faisons comparaître devant nous la personne ci-après nommée, qui, entendue séparément, nous déclare à onze heures

« Je me nomme J , C

né le à , fils de feu M et de P. , L , marié, trois enfants

J'exerce la profession de mécanicien garagiste

et suis domicilié à

---Le 11 Novembre 1979, vers 18 heures 30 ou 18 heures 45, j'étais de promenade en compagnie de mon épouse. J'ai emprunté la route de à , lorsque j'ai aperçu dans le ciel, un objet volant avec des clignotants de différentes couleurs, faisant presque du sur-place sans bruit.

---J'ai regagné mon domicile, où mes enfants m'ont dit qu'ils avaient aperçu le même objet.

---Je n'ai plus fait attention à cet objet qui m'a paru bizarre.

---Je ne vois rien d'autre à dire."''''

---Le 1er Décembre 1979, à 11 heures 10.

6--Lecture faite par moi de la déclaration ci-dessus, j'y persiste et n'ai rien à y changer, à y ajouter ou à y retrancher.

La personne entendue

L' Officier de police judiciaire

A signé au carnet de déclarations.

COMPAGNIE

GENDARMERIE NATIONALE

PROCEDURE d'ENQUETE PRELIMINAIRE

BRIGADE

PROCES-VERBAL D'AUDITION DE TEMOIN

Audition de :

L'an mil neuf cent soixante dix-neuf

le 3 Décembre,

Nous L. , C , Gendarme, à la Brigade de Gendarmerie
de

Pièce N° 725 / 7

Officier de police judiciaire, agissant en cette qualité, conformément aux articles 16 à 19 et 75 du Code de Procédure Pénale,

Vu l'enquête ouverte sur une apparition d'objets volants non identifiés, faits survenus le 11 Novembre 1979 à

Nous trouvant à

faisons comparaître devant nous la personne ci-après nommée, qui, entendue séparément, nous déclare à neuf heures quarante-cinq

« Je me nomme G , A , épouse C , J

née le à , fille de feu
C et de B L , 3 enfants,
J'exerce la profession de sans

et suis domiciliée à

—Le 11 Novembre 1979, aux environs de 18 heures 45, je me trouvais à bord de notre voiture, conduite par mon mari. Nous rentrons de promenade sur la route de . A un certain moment j'ai aperçu au dessus de , un objet dans le ciel, qui paraissait en stationnement et avait des feux clignotants.

—Celà nous a paru bizarre, je n'ai pas prêté attention à cet objet par la suite. C'est tout ce que je puis dire. "*****"

—Le 3 Décembre 1979 à 10 heures,

—Lecture faite par moi de la déclaration ci-dessus, j'y persiste et n'ai rien à y changer à y ajouter ou à y retrancher.

La personne entendue
A signé au carnet de
déclarations.

L' Officier de police judiciaire

PROCEDURE d'ENQUETE PRELIMINAIRE

BRIGADE

PROCES-VERBAL D'AUDITION DE TEMOIN

Audition de :

Nom :

L'an mil neuf cent soixante dix-neuf,

le 3 Décembre,

Prénom :

Nous
merie de

Gendarme, à la Brigade de Gendar-
(Loiret)

Pièce N° 725 / 8

Officier de police judiciaire, agissant en cette qualité, conformément au
articles 16 à 19 et 75 du Code de Procédure Pénale,

Vu l'enquête ouverte sur une apparition d'objets volants non ide-
tifiés, faits survenus le 11 Novembre 1979, à MAREAU-AUX-BOIS
(Loiret),

Nous trouvant à MAREAU-AUX-BOIS (Loiret)

faisons comparaître devant nous la personne ci-après nommée, qui, entendue
séparément, nous déclare à dix heures cinq

« Je me nomme

---Je ne puis rien ajouter à la déclaration de
, en ce qui concerne le phénomène du 11 Novembre 1979,
car nous étions ensemble, de même que mon frère
---Lorsque mes parents sont rentrés de promenade, je leur ai
relaté les faits. "*****"

---Le 3 Décembre 1979, à 10 heures 15.

---Lecture faite par moi de la déclaration ci-dessus, j'y
persiste et n'ai rien à y changer, à y ajouter ou à y retran-
cher.

La personne entendue
A signé au carnet de
déclarations.

L'Officier de police judiciaire

BRIGADE

PROCES-VERBAL D'AUDITION DE TEMOIN

Audition de :

Nom : L

L'an mil neuf cent soixante dix-neuf

le 3 Décembre,

Prénom : P

Nous L , C , Gendarme, à la Brigade de Gendarmerie de

Pièce N° 725 / 9

Officier de police judiciaire, agissant en cette qualité, conformément aux articles 16 à 19 et 75 du Code de Procédure Pénale,

Vu l'enquête ouverte sur une apparition d'objets volants non identifiés, faits survenus le 11 Novembre 1979 à

Nous trouvant à

faisons comparaître devant nous la personne ci-après nommée, qui, entendue séparément, nous déclare à onze heures

« Je me nomme L , P ,

né le à , fils de R et de
C G célibataire
J'exerce la profession de menuisier

et suis domicilié à

—Je ne puis rien ajouter aux déclarations de ma famille, concernant l'événement du 11 Novembre 1979 en soirée. J'ai aperçu les mêmes objets que mes parents. C'est tout ce que je puis vous dire, sauf qu'un de mes amis, H , B , demeurant à , a observé ces faits, car nous étions ensemble au domicile de mes parents. —

—Le 3 Décembre 1979 à 11 heures 10,

—Lecture faite par moi de la déclaration ci-dessus, j'y persiste et n'ai rien à y changer à y ajouter ou à y retrancher.

La personne entendue.
A Signé au carnet de
déclarations.

L' Officier de police judiciaire

PROCEDURE d'ENQUETE PRELIMINAIRE

BRIGADE

PROCES-VERBAL D'AUDITION DE TEMOIN

Audition de :

L'an mil neuf cent soixante dix-neuf

le 6 Décembre

Nous L , C Gendarme à la Brigade de Gendarmerie
de

Pièce N° 725 / 10

Officier de police judiciaire, agissant en cette qualité, conformément aux
aux articles 16 à 19 et 75 du Code de Procédure Pénale,Vu l'enquête ouverte sur une apparition d'objets volants non identi-
tifiés, faits survenus le 11 Novembre 1979 à
et le 25 Novembre 1979 à

Nous trouvant à

faisons comparaître devant nous la personne ci-après nommée, qui, entendue
séparément, nous déclare à dix-sept heures

« Je me nomme D , F ,

né le à (, fils de L et

de G R
J'exerce la profession de écolier

et suis domicilié à chez mes parents à , Commune de

---Le dimanche 25 Novembre 1979 vers 21 heures 30, je me trouvais dans la cour, derrière la maison de mes parents, lorsque j'ai aperçu dans le ciel à une faible hauteur un engin lumineux, dont la lumière était jaune, puis au dessus de cette lumière, un engin assez long avec un dôme au-dessus avec une antenne jaune. Sur le pourtour de l'appareil des feux clignotants de couleur vert, jaune, rouge fonctionnaient. Sur le moment je n'ai pas entendu de bruit de moteur. Je suis venu dire à mon père ce que j'avais vu, et mon père est sorti de la maison, puis l'engin est reparti vers (, en passant au dessus du , puis a disparu. Le temps de l'apparition, soit 4 à 5 minutes, je pensais que c'était un hélicoptère.. De toute façon ce n'est pas suite à l'affaire de M , que je vous déclare ces faits. ""

---Le 6 Décembre 1979 à 17 heures 20,

---Lecture faite par nous présence de son père, l'intéressé y a persisté, n'ayant rien à y changer à y ajouter ou à y retrancher. La personne entendue L'Officier de police judiciaire

A signé au carnet de
déclarations.